

ŒUFS ET PORCS—PAIEMENTS D'APPOINT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reynold Rapp (Humboldt-Melfort-Tisdale): J'aimerais demander au ministre de l'Agriculture si son ministère a l'intention de continuer à verser comme dans le passé des paiements d'appoint sur les œufs et les porcs, fondé sur un prix national et annuel pondéré, ou songe-t-il à un changement?

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous comptons pouvoir faire une déclaration à ce sujet très prochainement.

ASSURANCE-RÉCOLTE—APPROBATION DU PLAN DE RÉASSURANCE DU MANITOBA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le député de Selkirk a demandé si j'avais eu l'occasion d'étudier la requête du Manitoba concernant la loi sur l'assurance-récolte et si j'avais approuvé le plan du Manitoba selon lequel le gouvernement fédéral émettrait de la réassurance.

C'est en 1961 que le Manitoba et la Saskatchewan ont proposé que le gouvernement fédéral réassure une partie des risques de l'assurance-récolte provinciale, mais aucune décision n'a encore été prise à ce propos. Le gouvernement étudie les propositions des provinces et annoncera sa politique en temps et lieu.

LE FROMAGE—LE PRIX AURAIT MONTÉ À LA SUITE DE LA RÉDUCTION DE LA SUBVENTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L. E. Cardiff (Huron): Je voudrais poser deux questions au ministre de l'Agriculture. Les exportateurs canadiens ont-ils haussé le prix du fromage destiné au Royaume-Uni à raison d'un cent par livre depuis le 8 avril 1960? Le cas échéant, le ministre voudrait-il nous dire pourquoi?

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): La question du député était:

Est-ce vrai que les exportateurs ont dû hausser le prix du fromage de 1c. la livre pour compenser la réduction de la subvention à l'exportation imposée par le gouvernement?

Le prix du cheddar d'exportation fait l'objet de négociations entre les exportateurs et les importateurs. Compte tenu de la conjoncture, l'Office de vente des producteurs de fromage de l'Ontario a négocié un prix, pour la Grande-Bretagne, d'à peu près 1¼c. supérieur à celui de la fin de la saison d'exportation de 1962. Durant la saison de 1962, le prix d'exportation du fromage que cet Office pratiquait à l'égard de la Grande-Bretagne avait augmenté de 2¼c.

J'ajoute que le prix du cheddar canadien en Angleterre est aussi ferme qu'il puisse l'être...

M. MacEwan: Le prix ou le fromage?

L'hon. M. Hays: Nos vis-à-vis qui ne savent rien à propos du fromage devraient savoir qu'il doit être fort, comme le prix du reste. Quant au prix du lait destiné à la production de fromage, il se situe actuellement entre 10 et 27c. par 100 livres de plus qu'une année auparavant.

LES PÊCHERIES

LE TRAITÉ DU PACIFIQUE NORD—MESURES VISANT À INCLURE L'UNION SOVIÉTIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, le ministre des Pêcheries peut-il dire à la Chambre quelles sont les mesures que l'on prend actuellement et quel progrès a été marqué en vue d'obtenir de l'Union soviétique qu'elle participe au traité sur les pêcheries du Pacifique Nord?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, cette question relève des trois pays qui participent au traité du Pacifique Nord et on en fait probablement l'étude actuellement à la réunion de Washington; je ne sais, cependant, si le moment est propice actuellement de faire des déclarations à ce sujet.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Bow River): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Quand le ministre a été assermenté, est devenu membre du Conseil privé et est entré au cabinet, était-il maire de la ville de Calgary, et est-il toujours maire de cette ville?

M. l'Orateur: Je regrette, mais cette question est contraire au Règlement.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

INSTRUCTIONS RELATIVES À L'ENTRETIEN DES VÉHICULES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Elle se fonde sur des motifs d'ordre moral. Sait-il qu'une directive a été envoyée à tous les officiers commandant des détachements de la Gendarmerie royale au Canada leur ordonnant de s'entendre avec certains garages et ainsi de suite, à l'exclusion de certains autres, au sujet de l'entretien des véhicules?